Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260112-2026_01_03_09-DE

Département ILLE ET VILAINE
Arrondissement SAINT-MALO
Canton : PLEINE-FOUGÈRES

COMMUNE DE SOUGEAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU **12 JANVIER 2026**

Date convocation	Date d'affichage	Nombres de conseillers municipaux		
		En exercice	Présents	Votants
7 janvier 2026	14 JAN. 2026	13	9	13

Le **douze janvier** deux mil **vingt-six, à vingt et une heures et quinze minutes**, le Conseil Municipal, composé de 13 membres en exercice, convoqué le 7 janvier 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Mme Amyra DURET, 1ère adjointe.
Etaient présents : MM. Amyra DURET, Eric HAMEL, Michel ROQUAIS, Anne BECKER, Catherine DESPREZ, Patrice LEJEANVRE, Jean-François RABOT, Hélène MACÉ, Charlotte BRAULT
Présents par procuration : Karine LEUTELLIER a donné procuration à Hélène MACÉ, Matthieu CHAPPÉ a donné procuration à Eric HAMEL, Eric RICHARD a donné procuration à Amyra DURET, Rémi CHAPDELAINE a donné procuration à Charlotte BRAULT
Absent excusé :
Absents :
Secrétaire de Séance : M. Eric HAMEL
Date d'affichage : 14 JAN. 2026
Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de Rennes
le : 14 JAN. 2026
et publication ou notification
du : 14 JAN. 2026

Le QUORUM est atteint, la séance est ouverte à 21h15

Délibération N°2026-01-03/09 :

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) ET DE LA DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2026 : AMENAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Vu l'article 179 de loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 portant création d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),

Vu le budget communal,

Amyra DURET, informe le conseil que le cout estimé du projet d'Aménagement du centre-bourg de **654 559,48 € H.T.** (hors éclairage public, assainissement…) est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)

Considérant la circulaire en date du 5 novembre 2025

Considérant que ce projet relève de la catégorie éligible, à savoir : « 3A / Equipements de sécurité », pour la DETR, et de la catégorie « Mise aux normes et de sécurisation des équipements publics » pour la DSIL.

Amyra DURET précise que le dossier de demande de subvention comportera les éléments suivants :
↳ *Une note explicative précisant l'objet de l'opération, les objectifs poursuivis, sa durée, son coût prévisionnel global ainsi que le montant de la subvention sollicitée,*

Envoyé en préfecture le 14/01/2026
Reçu en préfecture le 14/01/2026
Publié le
ID : 035-213503295-20260112-2026_01_03_09-DE

↳ *La présente délibération du conseil municipal adoptant l'opération et arrêtant les modalités de financement,*
↳ *Le plan de financement prévisionnel précisant l'origine ainsi que les montants des moyens financiers,*
↳ *Les différents devis,*
↳*Une attestation de non-commencement de l'opération et d'engagement à ne pas en commencer l'exécution avant que le dossier ne soit déclaré ou réputé complet,*
↳ *Relevé d'identité bancaire,*
↳ *Numéro SIRET de la collectivité.*

Considérant le plan de financement suivant :

Nature des dépenses (1) directement liées au projet	**Montant HT**		**Ressources**	**Montant HT**	**%**
Maîtrise d'œuvre	**52 150,00 €**		Aides publiques		
Sitadin	20 475,00 €		Dispositif « Ambitions communes » escompté	49 108,14 €	7.5%
Okare Ingénierie	31 675,00 €		DETR 2026 escomptée (plafonnée à 300 000 € de travaux)	120 000.00 €	18.4%
Études complémentaires	**8 628,54 €**		DSIL 2026 escomptée	240 119,69 €	36.7%
- Relevé topographique	3 645,00 €		Région escomptée	10 331.65 €	1.6%
- Curage, inspection vidéo réseau assainissement	2 305.54 €		Amendes de police escomptées	35 000.00 €	5.2%
- Diagnostic Amiante/HAP voirie	2 678,00 €				
Travaux **(2)**	**583 504.83 €**		Autofinancement		
-Tranche 1 (ferme)	416 739,93 €		- fonds propres	200 000.00 €	30.6%
-Tranche 2 (optionnelle)	166 764,90 €				
Travaux complémentaires	**10 276,11 €**				
- Enedis (déplacement d'ouvrages)	10 276,11 €				
TOTAL	**654 559,48 €**		**TOTAL**	**654 559,48 €**	100%

Le Conseil, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, et à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve et arrête le projet présenté,**
- **adopte le plan de financement exposé ci-dessus,**
- **sollicite une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2026,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.**

POUR EXTRAIT CONFORME,

Le secrétaire de séance

Eric HAMEL

L'adjointe
Pour le maire empêché
par application de l'article L.2122-17 du CGCT

Amyra DURET

MAIRIE DE SOUGEAL 35610